



Communiqué de presse

Date 06.12.2012

Yéniches, Manouches et Roms de Suisse gravement stigmatisés

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) publie aujourd'hui son bulletin TANGRAM sur le thème des Yéniches, des Manouches et des Roms de Suisse. La CFR a récolté de nombreux témoignages. Elle a constaté un fait inquiétant : de nombreuses personnes issues de ces minorités préfèrent taire leurs origines pour éviter les manifestations racistes. La presse assume une responsabilité particulière dans le débat public.

La grande majorité des Yéniches, des Manouches ou des Roms de Suisse est sédentaire et vit de manière très discrète, au point de parfois préférer taire ses origines par crainte des discriminations. Certains groupes minoritaires sont nomades ou semi-nomades et rencontrent bon nombre de problèmes dus à leur mode de vie.

Il manque notamment en Suisse des aires de stationnement et de transit : pour les quelque 3'000 à 5'000 Yéniches, Manouches/Sintés suisses d'une part, et pour les caravanes des groupes roms de passage en Suisse pendant la belle saison d'autre part. Leurs besoins et leurs modes de vie sont différents. Les diverses communautés sont souvent considérées de manière indistincte et assimilées à tort les unes aux autres par les médias et dans les débats publics.

TANGRAM publie par ailleurs les premiers résultats d'une enquête inédite sur les comptes rendus de la presse suisse sur les Roms, enquête menée par l'Institut *fög* de l'Université de Zurich. Selon l'étude, les articles se concentrent sur les comportements déviants et donnent la parole aux acteurs politiques, à la police, mais très rarement aux Roms. La moitié des contributions analysées véhiculent un message stéréotypé et mettent en relation les comportements déviants avec la culture et la mentalité des Roms, ce qui est très problématique en termes de qualité journalistique.

Avec ce bulletin TANGRAM, la CFR souhaite apporter plus de sérénité dans les débats ainsi que les connaissances qui permettent d'éviter les amalgames et les étiquettes stigmatisantes. Les abus de quelques individus ne doivent pas porter préjudice à l'ensemble de ces communautés ni légitimer des politiques discriminatoires.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Martine Brunschwig Graf, présidente de la CFR, n° de tél. 079 507 38 00, email : martine@brunschwiggraf.ch
Joëlle Scacchi, responsable de la communication de la CFR, n° de tél. 078 710 44 75, email : joelle.scacchi@gs-edi.admin.ch